

..<iframe sandbox title="Tag Commander" src="//redirect2217.tagcommander.com/utills/noscript.php?id=1&mode=iframe" width="1" height="1" rel="noindex,nofollow"></iframe>

Raquel Garrido et Alexis Corbière n'ont toujours pas quitté leur HLM

La semaine dernière, "Le Canard enchaîné" avait affirmé que Raquel Garrido devait un arriéré de "cotisations sociales" de "32 215 euros" au CNBF.

[Le Point.fr](#) avec AFP

Modifié le 11/10/2017 à 17:56 - Publié le 10/10/2017 à 21:45 | [Le Point.fr](#)

THOMAS SAMSON

Les ennuis s'accumulent pour Raquel Garrido. D'après le site [BuzzFeed](#), elle et son compagnon, le député de La [France](#) insoumise Alexis Corbière, n'ont pas quitté leur logement social comme ils s'étaient engagés à le faire. En effet, le couple vit avec ses trois enfants dans une HLM de quatre pièces du 12^e arrondissement de [Paris](#). Le loyer est de 1 200 euros pour une surface de 80 mètres carrés. La Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP), bailleur social propriétaire de leur appartement, a lancé la procédure afin qu'ils quittent ce logement.

Mais, d'après BuzzFeed, le couple n'a pas répondu aux différents courriers. Il n'est pas allé chercher un recommandé envoyé par la RIVP, ce qui a donc contraint le bailleur à envoyer un huissier remettre le courrier en main propre. Le site précise qu'en l'absence de réponse, un nouveau courrier sera envoyé prochainement. Contacté par BuzzFeed, Alexis Corbière dénonce une « campagne de calomnie ». Il assure qu'il quittera ce logement, mais qu'avec « une famille de trois enfants, ça ne se fait pas en claquant des doigts ».

Des dettes envers l'Urssaf

L'avocate et porte-parole de La France insoumise (LFI) Raquel Garrido fait de nouveau l'objet cette semaine d'un article du *Canard enchaîné* faisant état de dettes envers sa caisse de retraite et l'Urssaf. Des affirmations qu'elle a contestées en bloc. D'après l'hebdomadaire paru ce mercredi, cette proche de [Jean-Luc Mélenchon](#) « n'a pas déclaré un sou de revenus à l'Urssaf en 2016 ». Elle a du coup, avance-t-il, fait l'objet d'un rappel de « 6 113 euros » en mars 2016, puis le 28 septembre 2017. Les avocats libéraux cotisent au RSI pour la protection maladie et à la Caisse nationale des barreaux français (CNBF) pour leur retraite.

La semaine dernière, *Le Canard enchaîné* avait affirmé que Raquel Garrido, également chroniqueuse à C8, devait un arriéré de « cotisations sociales » de « 32 215 euros » au CNBF, soit l'équivalent de six ans sans payer. Le CNBF avait affirmé dans un communiqué que cette information était « inexacte ». Reconnaisant avec ironie une « inexactitude », l'hebdomadaire publie un extrait du dossier de Mme Garrido et précise que, plutôt que d'un arriéré de « cotisations

sociales », « il s'agissait d'une *dette de cotisations et contribution aux droits de plaidoirie* » de 32 215 euros, soit le même montant qu'évoqué la semaine dernière. *Le Canard enchaîné* ajoute que la caisse de retraite « en a informé ses administrateurs fin septembre ».

Aucune preuve ?

À propos des cotisations retraite, Raquel Garrido a regretté mardi que « *Le Canard* insiste alors que la CNBF a fait un démenti ». « Il était totalement faux de dire que je n'avais jamais payé de cotisations ou de droits de plaidoirie depuis six ans, c'est-à-dire depuis ma prestation de serment », a-t-elle poursuivi dans un SMS. Elle a estimé que l'hebdomadaire « n'avance aucun document prouvant leurs dires sur ce point », assurant que « le document produit ne correspond pas à la réalité ». Quant à l'Urssaf, Raquel Garrido a expliqué que « les lettres de relance de l'Urssaf datées de 2016 pour que je déclare mes revenus professionnels de 2015 sont caduques ». « Contrairement à ce qu'imagine le *Canard*, ce n'est pas parce que je me suis mise en règle il y a dix jours : je suis à jour de mes obligations déclaratives de 2015 depuis des mois ». Elle a ajouté être « à jour » de ses « obligations déclaratives sur les revenus de 2016 » et « de tous [ses] paiements Urssaf ». Vendredi, la porte-parole de LFI avait affirmé avoir « du mal pour *Le Canard enchaîné* » qui ne « balance que des bêtises » dans une vidéo [publiée sur Snapchat où elle apparaissait aux côtés du blogueur Jeremstar](#), chroniqueur comme elle dans l'émission *Les Terriens du dimanche*.

Sur le même sujet

[Ordre des avocats : une "enquête déontologique" ouverte sur Raquel Garrido Cotisations impayées : la défense hasardeuse de Raquel Garrido sur Snapchat](#)